



Le 8 mai 2025

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2025

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre 2025.

Faits saillants du premier trimestre 2025

- Québecor a enregistré au premier trimestre 2025 des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 420,2 M\$, en hausse de 31,4 M\$ (8,1 %) par rapport au même trimestre 2024, des revenus de 1,34 G\$, en baisse de 19,7 M\$ (-1,4 %) et un BAIIA ajusté¹ de 549,6 M\$, dont la baisse de 9,9 M\$ (-1,8 %) est plus qu'entièrement attribuable à la hausse marquée de 22,5 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions. En excluant cette charge comptable, le BAIIA ajusté est en hausse de 12,6 M\$ (2,3 %).
- Le secteur Télécommunications a affiché pour sa part une hausse de 5,9 M\$ (1,0 %) de son BAIIA ajusté ou de 12,5 M\$ (2,2 %), en excluant l'impact de la charge de rémunération à base d'actions, et une baisse de 19,4 M\$ (-1,6 %) de ses revenus, liée surtout à la baisse des ventes d'équipements, compensée en partie par une hausse en services mobiles. Ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés² sont demeurés plutôt stables à 439,2 M\$ (-0,8 %) pour le premier trimestre, tenant compte d'investissements accrus de 9,3 M\$ liés au plan d'expansion à l'échelle du Canada.
- Augmentations nettes de 54 400 lignes (1,3 %) en téléphonie mobile et de 34 300 (0,4 %) unités génératrices de revenus (« UGR »)³ totales du secteur Télécommunications.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Québecor de 190,7 M\$ (0,82 \$ par action de base), en hausse de 17,5 M\$ (0,07 \$ par action de base) ou 10,1 %.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation⁴ de 185,1 M\$ (0,80 \$ par action de base), en hausse de 22,0 M\$ (0,09 \$ par action de base) ou 13,5 %.
- Baisse du ratio d'endettement net consolidé⁵ à 3,26x, toujours le plus faible parmi les principales entreprises de l'industrie des télécommunications au Canada.
- Au cours du premier trimestre 2025, Québecor a racheté et annulé 1 830 000 actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») pour une contrepartie totale en espèces de 60,8 M\$.
- Le 4 avril 2025, Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») a amorcé le déploiement progressif du spectre 3800 MHz sur l'ensemble de son réseau 5G+ en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ce déploiement améliorera considérablement les capacités du réseau, offrant aux clients qui disposent d'appareils et de forfaits 5G+ compatibles une meilleure connectivité avec des vitesses de téléchargement pouvant dépasser 1 Gbps. Ce déploiement fait suite à l'annonce, le 28 janvier 2025, d'une mise à jour majeure de son offre, en permettant l'accessibilité à la technologie de pointe 5G+ à tous ses forfaits mobiles mensuels, quel que soit le prix. Les clients actuels, munis d'un téléphone compatible, voient aussi l'accès 5G+ ajouté automatiquement à leurs forfaits 5G existants, et ce, sans aucuns frais supplémentaires.

¹ Voir « Définitions – BAIIA ajusté ».

² Voir « Définitions – Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ».

³ Voir « Définitions – Indicateur de rendement ».

⁴ Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation ».

⁵ Voir « Définitions – Ratio d'endettement net consolidé ».

- Le 20 février 2025, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a annoncé l'agrandissement de la zone d'abonnement à ses services sans fil dans plusieurs secteurs de la MRC de Témiscamingue, où les résidents et entreprises de ces secteurs peuvent dorénavant s'abonner aux services sans fil de Vidéotron.
- Le 5 février 2025, Fizz a annoncé le lancement de Fizz TV, un service de télévision entièrement numérique. Accessible aux membres de Fizz Internet au Québec, Fizz TV se démarque par son approche sur mesure qui permet aux abonnés de construire leur propre forfait télé.

Déclaration de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor :

« Québecor continue de s'imposer dans un marché très concurrentiel, en bousculant l'ordre établi et en redéfinissant l'industrie en tant que quatrième joueur canadien des télécommunications. La Société poursuit sa progression, trimestre après trimestre, en gagnant des parts de marché tout en consolidant sa position de joueur le plus rentable du secteur, appuyée par le bilan financier le plus solide de l'industrie canadienne des télécommunications.

Québecor a enregistré de solides résultats financiers au cours du premier trimestre 2025, comme l'illustrent les hausses de 8,1 % des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et de 13,5 % du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation. Grâce à cette bonne performance, découlant de notre gestion toujours rigoureuse, nous avons réussi à réduire notre dette nette consolidée de plus de 155,0 M\$ au premier trimestre 2025, abaissant encore une fois notre ratio d'endettement net consolidé à 3,26x au 31 mars 2025, soit le plus bas ratio parmi les principales entreprises de l'industrie des télécommunications au Canada.

Dans un environnement commercial particulièrement agressif, notre gamme de produits innovante et offerte à tarifs concurrentiels nous a permis d'afficher une croissance de 54 400 (1,3 %) nouvelles lignes en téléphonie mobile, soit le meilleur taux de croissance parmi les principales entreprises de l'industrie au Canada au premier trimestre 2025, et de 367 500 (9,6 %) au cours des douze derniers mois. Fidèles à notre priorité d'offrir une expérience client exceptionnelle, nous poursuivons également nos investissements dans notre réseau. Depuis avril 2025, nous déployons progressivement le spectre 3800 MHz sur l'ensemble du réseau 5G+ de Freedom en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ce déploiement renforcera considérablement les capacités et la performance du réseau, alors que l'accès à la technologie de pointe 5G+ est désormais inclus dans tous les forfaits mobiles mensuels de Freedom, quel que soit le prix. De plus, en février 2025, Freedom a lancé au Manitoba une nouvelle gamme de forfaits mobiles qui offrent de plus grandes capacités de données et qui incluent la fonctionnalité d'itinérance internationale Roam Beyond.

Par ailleurs, la notoriété de la marque Freedom gagne en ampleur, comme en témoigne son rôle de commanditaire officiel du Calgary Stampede 2025, l'un des événements culturels les plus emblématiques du Canada. Cette visibilité exceptionnelle auprès de millions de participants et de téléspectateurs contribuera à renforcer le positionnement de Freedom à l'échelle nationale.

Nous sommes également fiers du fort succès remporté par Fizz TV, notre service de télévision entièrement numérique lancé en février 2025. Accessible aux membres de Fizz Internet au Québec, Fizz TV répond aux attentes d'une clientèle en quête de flexibilité, d'accessibilité et d'innovation. En seulement quelques semaines, plus de 12 000 nouveaux clients se sont déjà abonnés, confirmant la pertinence de notre offre et la force d'attraction de la marque Fizz dans un marché en pleine évolution.

Pour sa part, Vidéotron continue de cumuler les distinctions, ayant été consacrée entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois pour une 19^e fois depuis 2006, selon l'étude Réputation 2025 de Léger. Cette reconnaissance s'ajoute au doublé réalisé à l'indice WOW 2025 de Léger, où Vidéotron s'est classée au premier rang pour l'expérience en boutique au Québec parmi les détaillants du secteur des télécommunications. De son côté, Fizz a conservé son titre de leader canadien pour l'expérience en ligne pour une sixième année consécutive, tandis que Freedom a progressé au troisième rang de ce classement.

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a enregistré un BAIIA ajusté négatif de 20,5 M\$ au premier trimestre 2025 à la suite de la baisse importante et continue des revenus publicitaires, découlant de la crise généralisée frappant les médias et de l'impact lié à la diminution des tournages de grandes productions étrangères dans les studios de MELS, et ce, malgré la réduction importante des frais d'exploitation découlant des plans de restructuration en cours. Dans ce contexte, nous nous devons de maintenir une approche rigoureuse afin de relever les défis actuels et de préserver la pérennité de nos activités.

Bien que les parts de marché de Groupe TVA soient en croissance, avec globalement 42,4 % parts pour la saison hiver 2025 qui s'échelonnait du 6 janvier au 6 avril 2025, nos revenus publicitaires, eux, continuent leur déclin. Le total d'heures d'écoute sur l'ensemble de nos plateformes est nettement plus élevé que celui sur les plateformes américaines, mais les annonceurs continuent de privilégier massivement ces dernières, même si leur fiabilité n'a pas de commune mesure avec la crédibilité des médias d'ici, qui offrent une vitrine incomparable aux annonceurs et qui rejoignent plus efficacement les publics qu'ils veulent cibler. Comme nous l'avons maintes fois répété, nous sommes d'avis que le gouvernement fédéral devrait interdire la déduction fiscale des dépenses publicitaires auprès des entreprises étrangères et, à l'inverse, instaurer une déduction fiscale pour les investissements réalisés auprès des entreprises locales. Dans un monde où la prolifération de fausses nouvelles sur les médias sociaux est largement dénoncée, il est inacceptable que nos institutions publiques continuent d'encourager ces plateformes et que nos gouvernements les soutiennent par le biais d'un régime fiscal favorable et inéquitable.

De plus, alors que les diffuseurs privés peinent à survivre dans un environnement de radiodiffusion surréglementé, surtaxé et déficitaire, et dont le modèle d'affaires a depuis longtemps atteint son obsolescence, le gouvernement fédéral doit rapidement procéder à la réforme de Radio-Canada et de son mandat, et ainsi mettre en œuvre les nombreuses recommandations du rapport Yale, publié en 2020, notamment de mettre fin à la publicité afin de favoriser les diffuseurs privés dont c'est la principale source de revenus.

Par ailleurs, je tiens à souligner le départ à la retraite, le 14 mai prochain, de Lyne Robitaille, vice-présidente principale des secteurs Journaux, Livres et Magazines, et précieuse collaboratrice des 36 dernières années. Lyne a connu un parcours remarquable au sein de plusieurs filiales de la Société, dont elle a assuré le développement et la croissance pendant de nombreuses années. Elle a été à la tête de multiples transformations majeures pour Québecor, dont la transition numérique des journaux, qui a propulsé le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec* au rang des publications les plus consultées chaque semaine sur toutes les plateformes, avec plus de 3,1 millions de lecteurs. Au nom de Québecor, je lui souhaite tout le meilleur pour la suite et une excellente retraite.

Le mois d'avril 2025 a marqué le 100^e anniversaire de naissance de Pierre Péladeau, fondateur de Québecor. À cette occasion, Québecor a lancé une année hommage pour saluer la mémoire de ce visionnaire et bâtisseur du Québec inc., qui a contribué à transformer et à moderniser la société québécoise et son économie. Cet anniversaire rappelle également que l'engagement philanthropique, au cœur de l'action de Pierre Péladeau, demeure au centre des valeurs de Québecor. Nos dons historiques récents – 20 M\$ à l'Université Laval pour soutenir le Carrefour international Brian-Mulroney et 10 M\$ à la Fondation du CHU de Québec pour appuyer le Centre intégré de cancérologie –, en sont des témoignages éloquentes. Plusieurs autres événements suivront cette année.

L'innovation, l'audace et l'ambition de voir grand, insufflées par Pierre Péladeau, demeurent aujourd'hui les moteurs de notre croissance et de notre expansion. Forts de notre historique d'exécution réussie, nous maintenons une discipline financière rigoureuse et nous nous appuyons sur des bases solides pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et pour générer une valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes. »

Mesures non normalisées selon les IFRS

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement, dont l'UGR. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et de l'indicateur clé de rendement utilisés par la Société, dans ce communiqué, sont présentées dans la section « Définitions ».

Tableau financier

Tableau 1

Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 31 mars		
	2025	2024	
Résultats			
Revenus :			
Télécommunications	1 160,1	\$ 1 179,5	\$
Média	164,6	168,8	
Sports et divertissement	49,7	46,7	
Intersectoriels	(31,3)	(32,2)	
	1 343,1	1 362,8	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :			
Télécommunications	581,4	575,5	
Média	(18,6)	(16,7)	
Sports et divertissement	3,5	3,9	
Siège social	(16,7)	(3,2)	
	549,6	559,5	
Amortissement	(215,3)	(236,2)	
Frais financiers	(92,5)	(108,9)	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	–	9,8	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	3,3	(2,2)	
Impôts sur le bénéfice	(60,8)	(54,4)	
Bénéfice net	184,3	\$ 167,6	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	190,7	173,2	
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	185,1	163,1	
Par action de base :			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,82	0,75	
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	0,80	0,71	

Tableau 1 (suite)

Trois mois terminés
les 31 mars

	2025	2024
Dépenses en immobilisations :		
Télécommunications	142,2	\$ 132,9
Média	2,9	6,2
Sports et divertissement	1,2	1,4
Siège social	–	–
	146,3	140,5
Acquisitions de licences de spectre	–	59,8
Flux de trésorerie :		
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :		
Télécommunications	439,2	442,6
Média	(21,5)	(22,9)
Sports et divertissement	2,3	2,5
Siège social	(16,7)	(3,2)
	403,3	419,0
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ¹	237,8	222,6
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	420,2	388,8
	31 mars 2025	31 déc. 2024
Bilan :		
Espèces et quasi-espèces	214,2	\$ 61,8
Fonds de roulement	79,9	(36,0)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés	115,6	141,2
Actif total	12 964,9	12 998,7
Emprunts bancaires	9,6	6,7
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)	7 586,0	7 619,7
Obligations locatives (court et long terme)	412,1	409,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 215,3	2 157,2
Capitaux propres	2 316,4	2 264,7
Ratio d'endettement net consolidé¹	3,26x	3,31x

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

Comparaison des premiers trimestres 2025 et 2024

Revenus de 1,34 G\$, en baisse de 19,7 M\$ (-1,4 %).

- Diminution dans les secteurs Télécommunications (19,4 M\$ ou -1,6 % des revenus du secteur) et Média (4,2 M\$ ou -2,5 %).
- Augmentation dans le secteur Sports et divertissement (3,0 M\$ ou 6,4 %).

BAlIA ajusté de 549,6 M\$, en baisse de 9,9 M\$ (-1,8 %). Cette baisse s'explique, entre autres, par la hausse de 22,5 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions, en lien avec la variation importante de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor.

- Écarts défavorables au siège social (13,5 M\$) et dans le secteur Média (1,9 M\$ ou -11,4 % du BAlIA ajusté du secteur), et baisse dans le secteur Sports et divertissement (0,4 M\$ ou -10,3 %).
- Hausse dans le secteur Télécommunications (5,9 M\$ ou 1,0 %).

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 190,7 M\$ (0,82 \$ par action de base) au premier trimestre 2025, contre 173,2 M\$ (0,75 \$ par action de base) à la même période de 2024, soit une hausse de 17,5 M\$ (0,07 \$ par action de base) ou 10,1 %.

- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - la baisse de 20,9 M\$ liée à la charge d'amortissement ;
 - la diminution de 16,4 M\$ liée aux frais financiers ;
 - l'écart favorable de 5,5 M\$ lié à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres.
- Les écarts défavorables s'expliquent par :
 - la baisse de 9,9 M\$ du BAlIA ajusté ;
 - l'écart défavorable de 9,8 M\$ lié au gain sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
 - la hausse de 6,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 185,1 M\$ (0,80 \$ par action de base) au premier trimestre 2025, contre 163,1 M\$ (0,71 \$ par action de base) à la même période de 2024, soit une hausse de 22,0 M\$ (0,09 \$ par action de base) ou 13,5 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 403,3 M\$, en baisse de 15,7 M\$ (-3,7 %) au premier trimestre 2025, expliquée par la diminution de 9,9 M\$ du BAlIA ajusté et de la hausse de 5,8 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 420,2 M\$, en hausse de 31,4 M\$ (8,1 %), expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la baisse de la portion monétaire des frais financiers, contrebalancés en partie par la baisse du BAlIA ajusté.

Opérations de financement

- Le 15 avril 2025, Québecor Média inc. (« Québecor Média ») a résilié sa facilité de crédit renouvelable garantie d'un montant de 300,0 M\$. Le 30 avril 2025, Vidéotron a demandé une augmentation de la taille de sa facilité de crédit renouvelable d'un montant équivalent, conformément à sa capacité, sous sa convention de crédit, à demander des engagements supplémentaires allant jusqu'à 1,00 G\$ à ses prêteurs. Vidéotron s'attend à ce que cette augmentation de 500,0 M\$ à 800,0 M\$ prenne effet en mai 2025.
- Le 26 février 2025, Vidéotron a modifié et mis à jour sa convention de crédit afin, entre autres, de modifier sa facilité de crédit renouvelable existante de 500,0 M\$ (réduite de 2,00 G\$ à 500,0 M\$ le 29 janvier 2025) en créant deux tranches : i) une première tranche d'un montant de 250,0 M\$ échéant en février 2030, et ii) une deuxième tranche d'un montant de 250,0 M\$ échéant en février 2026 et prévoyant une option de conversion en une facilité à terme échéant en février 2027.

Capital-actions

Le 7 août 2024, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 5 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,2 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2024. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2024 et le 14 août 2025, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 9 août 2024, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2024 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2025, la Société a racheté et annulé 1 830 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèce de 60,8 M\$ (aucune action n'a été rachetée et annulée au premier trimestre 2024) et 48 444 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, pour une contrepartie totale en espèces de 1,3 M\$ (aucune action n'a été émise au premier trimestre 2024).

Dividendes déclarés

Le 7 mai 2025, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,35 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 17 juin 2025 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 23 mai 2025. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du premier trimestre 2025 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés résumés de Québecor qui sont disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 8 mai 2025, à 13 h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le premier trimestre 2025, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 800 990-4777. La téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee>. À cette même adresse, une version enregistrée (en anglais seulement) sera disponible jusqu'au 6 août 2025 pour ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette conférence téléphonique.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire », ou de la tournure négative de ces expressions, ou de leurs variantes, ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- la fluctuation de la conjoncture économique et politique en général, les conditions des marchés financiers et économiques, les défis commerciaux mondiaux, tels que les tarifs douaniers et les barrières commerciales, de même que les fluctuations

commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;

- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active et sa capacité à pénétrer de nouveaux marchés et à développer avec succès ses activités, y compris dans les domaines en expansion et dans de nouvelles régions géographiques ;
- la fragmentation de l'univers des médias et son impact sur le marché publicitaire et les propriétés médias de Québecor ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires au développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'incapacité à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- l'intégration en cours des activités de Freedom, acquise en 2023, qui pourrait entraîner des dépenses opérationnelles, des dépenses en immobilisations et des risques financiers supplémentaires et imprévus, tels que la comptabilisation de radiations inattendues et des passifs imprévus ou inconnus ou l'issue de litiges imprévus, et les avantages anticipés de cette acquisition qui pourraient ne pas être pleinement réalisés ou prendre plus de temps à se concrétiser que prévu ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront nécessaires pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) et les autres concurrents actuels ou potentiels dans les marchés visés par le secteur Télécommunications ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) ainsi que la capacité de Québecor de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves, les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;
- les impacts liés aux enjeux environnementaux, à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels ;
- les changements dans la capacité de Québecor d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements (ou dans leurs interprétations) qui pourraient entraîner, entre autres, une concurrence accrue, une évolution dans les marchés de Québecor, une hausse de frais d'exploitation, de dépenses en immobilisations ou de charges fiscales, ou une réduction de la valeur de certains actifs ; et
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous référer aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 8 mai 2025 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 11 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur X : <www.x.com/Quebecor>

– 30 –

Source :

Hugues Simard
Chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
hugues.simard@quebecor.com
514 380-7414

Renseignements :

Direction des communications
Québecor inc. et Québecor Média inc.
medias@quebecor.com
514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte des dépenses en immobilisations et des acquisitions de licences de spectre nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte des dépenses en immobilisations, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars			
	2025		2024	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	581,4	\$	575,5	\$
Média	(18,6)		(16,7)	
Sports et divertissement	3,5		3,9	
Siège social	(16,7)		(3,2)	
	549,6		559,5	
Amortissement	(215,3)		(236,2)	
Frais financiers	(92,5)		(108,9)	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	—		9,8	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	3,3		(2,2)	
Impôts sur le bénéfice	(60,8)		(54,4)	
Bénéfice net	184,3	\$	167,6	\$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	185,1 \$	163,1 \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	—	9,8
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	3,3	(2,2)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	1,9	2,4
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	0,4	0,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	190,7 \$	173,2 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 4 et 5 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 4
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
BALIA ajusté (BALIA ajusté négatif)		
Télécommunications	581,4 \$	575,5 \$
Média	(18,6)	(16,7)
Sports et divertissement	3,5	3,9
Siège social	(16,7)	(3,2)
	549,6	559,5
Moins		
Dépenses en immobilisations ¹ :		
Télécommunications	(142,2)	(132,9)
Média	(2,9)	(6,2)
Sports et divertissement	(1,2)	(1,4)
Siège social	—	—
	(146,3)	(140,5)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés		
Télécommunications	439,2	442,6
Média	(21,5)	(22,9)
Sports et divertissement	2,3	2,5
Siège social	(16,7)	(3,2)
	403,3 \$	419,0 \$

¹ Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Dépenses en immobilisations	(146,3) \$	(140,5) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(36,2)	(25,7)
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	(182,5) \$	(166,2) \$

Tableau 5

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 4	403,3	\$ 419,0
Plus (moins)		
Portion monétaire des frais financiers	(90,2)	(106,6)
Portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(3,3)	(0,4)
Impôts exigibles	(75,2)	(82,1)
Autres	(0,4)	1,3
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	39,8	17,1
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(36,2)	(25,7)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation	237,8	222,6
Plus (moins)		
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	182,5	166,2
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,1)	–
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	420,2	\$ 388,8

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 6**Ratio d'endettement net consolidé**

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2025		31 déc. 2024	
Dettes à long terme totale¹	7 586,0	\$	7 619,7	\$
Plus (moins)				
Obligations locatives ²	412,1		409,7	
Emprunts bancaires	9,6		6,7	
Instruments financiers dérivés ³	(115,6)		(141,2)	
Espèces et quasi-espèces	(214,2)		(61,8)	
Dettes nettes consolidées	7 677,9		7 833,1	
Divisée par :				
BALIA ajusté sur 12 mois	2 357,6	\$	2 367,5	\$
Ratio d'endettement net consolidé	3,26x		3,31x	

¹ Exclut les frais de financement.² Passif total.³ Actif moins le passif.**Indicateur clé de rendement***Unité génératrice de revenus*

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire ainsi que le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2025		2024	
Revenus	1 343,1	\$	1 362,8	\$
Coûts liés au personnel	197,3		189,2	
Achats de biens et services	596,2		614,1	
Amortissement	215,3		236,2	
Frais financiers	92,5		108,9	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	-		(9,8)	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(3,3)		2,2	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	245,1		222,0	
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	75,2		82,1	
Différés	(14,4)		(27,7)	
	60,8		54,4	
Bénéfice net	184,3	\$	167,6	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux				
Actionnaires	190,7	\$	173,2	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(6,4)		(5,6)	
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base	0,82	\$	0,75	\$
Dilué	0,82		0,70	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	231,3		230,7	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	232,2		236,0	

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2025		2024	
Bénéfice net	184,3	\$	167,6	\$
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	8,0		7,9	
Impôts différés	(0,9)		(2,5)	
Perte sur conversion de participations dans des entreprises associées étrangères	(1,4)		(1,2)	
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Gain sur réévaluation	-		53,8	
Impôts différés	-		(14,1)	
Instrument de capitaux propres :				
Gain sur réévaluation d'un instrument de capitaux propres	2,3		3,3	
Impôts différés	(0,3)		(0,4)	
	7,7		46,8	
Résultat global	192,0	\$	214,4	\$
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	198,4	\$	216,7	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(6,4)		(2,3)	

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 31 mars 2025

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
Revenus	1 160,1	\$	164,6	\$	49,7	\$	(31,3)	\$	1 343,1	\$
Coûts liés au personnel	120,7		45,2		13,0		18,4		197,3	
Achats de biens et services	458,0		138,0		33,2		(33,0)		596,2	
BAIIA ajusté ¹	581,4		(18,6)		3,5		(16,7)		549,6	
Amortissement									215,3	
Frais financiers									92,5	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									(3,3)	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									245,1	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	175,7	\$	5,6	\$	1,2	\$	-	\$	182,5	\$

Trois mois terminés le 31 mars 2024

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
Revenus	1 179,5	\$	168,8	\$	46,7	\$	(32,2)	\$	1 362,8	\$
Coûts liés au personnel	123,2		47,6		11,1		7,3		189,2	
Achats de biens et services	480,8		137,9		31,7		(36,3)		614,1	
BAIIA ajusté ¹	575,5		(16,7)		3,9		(3,2)		559,5	
Amortissement									236,2	
Frais financiers									108,9	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers									(9,8)	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									2,2	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									222,0	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	161,0	\$	3,8	\$	1,4	\$	-	\$	166,2	\$
Acquisition de licences de spectre	59,8		-		-		-		59,8	

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, la dépréciation d'actifs et autres et les impôts sur le bénéfice.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2023	914,6	\$ 17,4	\$ 789,1	\$ 5,8	\$ 110,8	\$ 1 837,7
Bénéfice net (perte nette)	-	-	173,2	-	(5,6)	167,6
Autres éléments du résultat global	-	-	-	43,5	3,3	46,8
Dividendes	-	-	(75,0)	-	-	(75,0)
Solde au 31 mars 2024	914,6	17,4	887,3	49,3	108,5	1 977,1
Bénéfice net (perte nette)	-	-	574,3	-	(0,4)	573,9
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(94,3)	(0,4)	(94,7)
Dividendes	-	-	(226,7)	-	(0,2)	(226,9)
Rachat d'actions catégorie B	(23,4)	-	(91,3)	-	-	(114,7)
Émission d'actions catégorie B	150,0	-	-	-	-	150,0
Solde au 31 décembre 2024	1 041,2	17,4	1 143,6	(45,0)	107,5	2 264,7
Bénéfice net (perte nette)	-	-	190,7	-	(6,4)	184,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	7,7	-	7,7
Dividendes	-	-	(81,3)	-	-	(81,3)
Rachat d'actions catégorie B	(12,0)	-	(48,8)	-	-	(60,8)
Émission d'actions catégorie B	1,3	0,5	-	-	-	1,8
Solde au 31 mars 2025	1 030,5	\$ 17,9	\$ 1 204,2	\$ (37,3)	\$ 101,1	\$ 2 316,4

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2025		2024	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	184,3	\$	167,6	\$
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations corporelles	126,1		141,9	
Amortissement des actifs incorporels	57,4		65,3	
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	31,8		29,0	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	-		(9,8)	
Dépréciation d'actifs	0,6		2,4	
Amortissement des frais de financement	2,3		2,3	
Impôts différés	(14,4)		(27,7)	
Autres	(7,7)		0,7	
	380,4		371,7	
Variation nette des éléments hors caisse liée aux activités d'exploitation	39,8		17,1	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	420,2		388,8	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(182,5)		(166,2)	
Subventions différées reçues pour financer les dépenses en immobilisations	18,3		37,0	
Acquisition de licences de spectre	-		(59,8)	
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,1		-	
Acquisitions de placements et autres	1,1		(14,6)	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(163,0)		(203,6)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	2,9		2,7	
Variation nette des facilités de crédit renouvelable, déduction faite des frais de financement	-		(107,8)	
Remboursement d'obligations locatives	(29,9)		(28,3)	
Émission d'actions catégorie B	1,3		-	
Rachat d'actions catégorie B	(60,8)		-	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(86,5)		(133,4)	
Variation nette des espèces, quasi-espèces et espèces affectées	170,7		51,8	
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées au début de la période	96,0		11,1	
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées à la fin de la période	266,7	\$	62,9	\$

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	31 mars		31 décembre	
	2025		2024	
Actif				
Actif à court terme				
Espèces et quasi-espèces	214,2	\$	61,8	\$
Espèces affectées	52,5		34,2	
Débiteurs	1 085,9		1 208,9	
Actifs liés à des contrats	128,1		139,6	
Impôts sur le bénéfice	35,3		32,6	
Stocks	441,6		440,1	
Autres éléments d'actif à court terme	195,9		185,1	
	2 153,5		2 102,3	
Actif à long terme				
Immobilisations corporelles	3 280,9		3 302,7	
Actifs incorporels	3 466,4		3 486,9	
Actifs liés au droit d'utilisation	377,7		376,7	
Écart d'acquisition	2 713,4		2 713,4	
Instruments financiers dérivés	128,7		148,4	
Impôts différés	30,3		24,7	
Autres éléments d'actif	814,0		843,6	
	10 811,4		10 896,4	
Total de l'actif	12 964,9	\$	12 998,7	\$
Passif et capitaux propres				
Passif à court terme				
Emprunts bancaires	9,6	\$	6,7	\$
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 084,4		1 167,0	
Revenus différés	373,8		376,7	
Subventions différées	52,5		34,2	
Impôts sur le bénéfice	43,9		46,5	
Tranche à court terme de la dette à long terme	400,0		400,0	
Tranche à court terme des obligations locatives	109,4		107,2	
	2 073,6		2 138,3	
Passif à long terme				
Dette à long terme	7 150,9		7 182,2	
Obligations locatives	302,7		302,5	
Instruments financiers dérivés	13,1		7,2	
Impôts différés	807,2		814,7	
Autres éléments de passif	301,0		289,1	
	8 574,9		8 595,7	
Capitaux propres				
Capital-actions	1 030,5		1 041,2	
Surplus d'apport	17,9		17,4	
Bénéfices non répartis	1 204,2		1 143,6	
Cumul des autres éléments du résultat global	(37,3)		(45,0)	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 215,3		2 157,2	
Participations ne donnant pas le contrôle	101,1		107,5	
	2 316,4		2 264,7	
Total du passif et des capitaux propres	12 964,9	\$	12 998,7	\$